



COMMUNIQUÉ

Terminale bac pro 2025 : une décision contre les personnels et les élèves

Lors du CSA ministériel du 26 septembre, G. Attal a annoncé avoir arbitré une des mesures les plus contestées de la réforme Grandjean des lycées professionnels : celle de la modification de la classe de terminale qui poursuit l'objectif d'augmenter les stages sur cette année cruciale où nos élèves passent leurs épreuves.

Sans dialogue social, il envisage donc d'imposer aux personnels et aux élèves une décision qui entrainera inéluctablement d'avancer les épreuves du baccalauréat professionnel - sur le modèle de l'échec criant du bac Blanquer en LGT. Augmenter le temps des stages c'est mathématiquement diminuer d'autant le temps d'école pour nos élèves : le ministre fait donc clairement le choix de renforcer leurs difficultés pour l'obtention de leurs diplômes.

Nos organisations syndicales SNUEP-FSU, SNEP-FSU, SUI-FSU, SNUPDEN-FSU dénoncent ce choix politique à l'opposé des besoins des élèves et des personnels. Si cette décision se confirme, nos organisations syndicales prendront leur responsabilité pour combattre cette mesure dangereuse pour l'avenir des jeunes et méprisante pour les personnels.

Paris, le 28 septembre 2023